



Doc. 15359

03 septembre 2021

Election des juges à la Cour européenne des droits de l'homme

Liste et curriculum vitae des candidats proposés par le Gouvernement de l'Ukraine

Communication

Secrétaire Général·e de l'Assemblée parlementaire



Sommaire

Page

1. Lettre de M. Borys Tarasyuk, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de l'Ukraine auprès du Conseil de l'Europe, à Mme Despina Chatzivassiliou-Tsovilis, Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire, en date du 10 août 2021	3
2. Procédure nationale de sélection des candidat·e·s à la Cour européenne des droits de l'homme	3
Annexe 1 – Mykola GNATOVSKYY	5
Annexe 2 – Oleksandr MEREZHKO	10
Annexe 3 – Gaiane NURIDZHANIAN	13

1. Lettre de M. Borys Tarasyuk, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de l'Ukraine auprès du Conseil de l'Europe, à M^{me} Despina Chatzivassiliou-Tsovilis, Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire, en date du 10 août 2021

En lien avec ma lettre du 21 mai 2021 (n° 31011/32 – 119/11-33604) et à la suite de l'examen, par le Panel consultatif d'experts sur les candidat·e·s à l'élection de juges à la Cour européenne des droits de l'homme, de la liste des trois candidat·e·s ukrainien·n·e·s sélectionné·e·s par la Commission de sélection nationale, j'ai l'honneur de vous soumettre par la présente, conformément aux instructions de mon gouvernement, cette liste de candidat·e·s, pour que les candidatures puissent être examinées par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Voici donc les trois candidat·e·s proposé·e·s pour exercer la fonction de juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de l'Ukraine:

- M. Mykola Gnatovskyy,
- M. Oleksandr Merezhko,
- M^{me} Gaiane Nuridzhanian.

Vous trouverez ci-joint leurs curriculum vitae et des informations sur la procédure de sélection nationale.

...

2. Procédure nationale de sélection des candidat·e·s à la Cour européenne des droits de l'homme

La procédure de sélection nationale des candidat·e·s à la Cour européenne des droits de l'homme a été organisée en Ukraine conformément aux recommandations du Conseil de l'Europe et, en particulier, en tenant compte de la [Résolution 1646 \(2009\)](#) de l'APCE «Nomination des candidats et élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme».

Elle a été structurée de la manière suivante:

1. Le 19 février 2021, a été publié le décret présidentiel n° 63 établissant une procédure ouverte pour dresser la liste de candidat·e·s à la Cour européenne des droits de l'homme, afin de garantir l'équité, la transparence et la cohérence du processus de sélection.

Le décret susmentionné a également:

- approuvé le règlement de la procédure de sélection;
- créé une commission indépendante chargée de mener la procédure.

La commission était composée de chercheurs de premier plan en droit international, hautement qualifiés et ayant une expérience certaine dans le domaine de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

M. Olexandre Serdyuk, professeur au département de droit international de l'Université nationale de droit Iaroslav le Sage, docteur en sciences juridiques, a été nommé chef de la commission.

2. Les informations relatives à la procédure de sélection nationale ont été largement diffusées:

Le 27 février 2021, l'annonce du concours a été publiée, conformément au paragraphe 6 du Règlement mentionné, sur le site internet officiel du Président ukrainien et dans les médias officiels d'État suivants: *Golos Ukraïny* (organe de la Verkhovna Rada d'Ukraine) et *Uriadovy kurier* (organe du Gouvernement d'Ukraine).

3. Conformément au règlement, les candidat·e·s pouvaient soumettre leur candidature dans un délai de 30 jours – entre le 1er et le 31 mars 2021.

Dix-neuf personnes ont soumis un dossier pour participer au processus de sélection et dix-huit candidatures ont été retenues par la Commission, l'un des candidats ayant soumis son dossier après la date limite.

Le 5 avril 2021, la liste des personnes qui ont dûment soumis un dossier de candidature a été publiée comme le prévoyait le Règlement, sur le site web du Président ukrainien.

4. Le 5 avril 2021, les informations sur les dates et le lieu ainsi que les modalités du processus de test des connaissances des langues officielles du Conseil de l'Europe par les candidat·e·s ont été publiées sur le site officiel du Président ukrainien.

Le 26 avril 2021, la commission a publié les dates des interviews sur le site web présidentiel.

Des tests linguistiques ont eu lieu du 20 au 23 avril 2021.

Etant donné les restrictions strictes en matière de quarantaine dans toute l'Ukraine et à l'étranger et le souci de garantir à tous/toutes les participant·e·s le respect des principes d'égalité, d'ouverture et de transparence, la commission a permis aux candidat·e·s qui, pour des raisons valables, ne pouvaient se rendre en Ukraine dans le délai imparti, de participer en ligne aux tests et aux entretiens.

Dix-sept des dix-huit candidat·e·s retenu·e·s ont participé aux tests linguistiques, tandis que deux candidat·e·s ne s'y sont pas présenté·e·s.

5. Les 13-14 mai 2021, la commission a interviewé les candidat·e·s qui avaient réussi les tests linguistiques.

A l'issue des entretiens, la commission a décidé, par un vote public, de recommander l'inscription des trois personnes suivantes sur la liste de candidats à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de l'Ukraine:

- M. Mykola GNATOVSKYY
- M. Oleksandr MERZHKO
- M^{me} Gaiane NURIDZHANIAN

La commission s'est fondée sur les critères ci-après pour adopter la liste:

- motivation pour être juge à la Cour européenne des droits de l'homme;
- intégrité des candidat·e·s;
- formation et expérience professionnelle appropriées et / ou carrière universitaire dans le domaine du droit et / ou expérience professionnelle en matière de protection des droits humains et des libertés fondamentales;
- connaissances des dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de ses protocoles et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et du droit national;
- connaissance de la législation nationale;
- maîtrise des langues officielles du Conseil de l'Europe.

La commission a également tenu compte du respect par les candidat·e·s des exigences imposées aux candidat·e·s à la fonction de juge à la Cour suprême d'Ukraine et aux hautes cours spécialisées, déterminées par la loi «sur le pouvoir judiciaire et le statut des juges».

6. Le Président de la commission a envoyé la liste des candidat·e·s sélectionné·e·s au ministère ukrainien des Affaires étrangères pour soumission ultérieure au Conseil de l'Europe.

Annexe 1 – Mykola GNATOVSKYY

CURRICULUM VITAE¹

I. Etat civil

Nom, prénom : Gnatovskyy, Mykola

Sexe: masculin

Date et lieu de naissance : 1^{er} juillet 1977, Kiev, Ukraine

Nationalité: ukrainienne

II. Études et diplômes, et autres qualifications

- Doctorat en droit international, thèse «Formation et tendances du développement d'un espace juridique européen» (2002)
- Université nationale Taras Chevtchenko de Kiev, Institut des relations internationales: études doctorales en droit international (1999–2002)
- Université nationale Taras Chevtchenko de Kiev, Institut des relations internationales: maîtrise en droit international (1999, avec distinction), interprète pour l'anglais (1999), licence (1998)
- Diplôme de professeur associé («Docent») de droit international (2011)
- Programme de recherche sur la politique humanitaire et les conflits – cours avancé sur le droit international humanitaire, Université de Harvard, Cambridge MA, États-Unis (2010)
- Cours avancé sur les relations internationales asymétriques, Université de York, Toronto, Canada (2004)

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités juridiques non judiciaires

- **Membre du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) (depuis décembre 2009)**
- Président du CPT (mars 2015 – mars 2021)
- Deuxième vice-président du CPT (mars 2013 – mars 2015)
- Professeur associé au Département de droit international de l'Institut des relations internationales de l'Université nationale Taras Chevtchenko de Kiev (depuis janvier 2007); enseignement du droit européen des droits de l'homme, des droits de l'homme dans les conflits armés, du droit international humanitaire, du droit international pénal, du contentieux international, du règlement des différends internationaux, du droit des traités et du droit international public
- Professeur adjoint de droit international, Institut des relations internationales, Université nationale Taras Shevchenko de Kiev (juillet 2003 – janvier 2007)
- Professeur adjoint de droit comparé, Institut des relations internationales, Université nationale Taras Shevchenko de Kiev (novembre 2002 – juillet 2003)
- Professeur invité à l'Université catholique ukrainienne de Lviv, programme de maîtrise en droit des droits de l'homme; enseignement d'un cours spécial sur les normes internationales relatives à l'interdiction de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (octobre 2017 – mars 2020)
- **Membre de la Commission nationale pour l'application du droit international humanitaire (depuis 2015)**

1. Les fonctions ou missions exercées actuellement sont en caractères gras.

- Conseiller juridique et constitutionnel principal, *Democracy Reporting International* (septembre 2014 – septembre 2020)
- Membre du Conseil consultatif du Protocole universel sur les entretiens d'enquête et les garanties associées – projet conjoint de l'Initiative contre la torture (Centre pour les droits de l'homme et le droit humanitaire, Université américaine de Washington, faculté de droit), du Centre norvégien des droits de l'homme (Université d'Oslo) et de l'Association pour la Prévention de la Torture (Genève) (octobre 2018 – mai 2021)
- **Consultant international sur la prévention de la torture et d'autres formes de mauvais traitements / droits de l'homme des personnes privées de liberté, programmes/projets Conseil de l'Europe / Union européenne en Bulgarie, Géorgie, Kazakhstan, Ukraine – depuis 2013**
- Consultant international en matière de prévention des mauvais traitements (formation des juges et procureurs sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et la jurisprudence du CPT), Amnesty International et École nationale de la magistrature, Moldova (2017)
- Consultant international pour la prévention de la torture, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Ouzbékistan (2018)
- **Expert en droits de l'homme, Bureau du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine (depuis 2010)**
- Spécialiste des droits de l'homme et des questions d'égalité des sexes, PNUD, Ukraine (2006-2009)
- Expert en droit international, Commission des migrations, des réfugiés et de la population, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (2004)
- **Expert en droit international humanitaire/partenaire universitaire, Comité international de la Croix-Rouge (CICR)** depuis 2003 – entre autres, sélection de la pratique de l'Ukraine pour la base de données sur le droit international humanitaire coutumier, examen par les pairs du nouveau Commentaire du CICR sur la Convention de Genève I et la Convention de Genève III
- Intervenant à de nombreuses conférences internationales sur les droits humains, le droit international humanitaire et le droit international pénal tenues en Allemagne, Arménie, Autriche, Bélarus, Belgique, Fédération de Russie, France, Géorgie, Israël, Kazakhstan, Moldova, Pays-Bas, Pologne, Ouzbékistan, Royaume-Uni, Suisse, Ukraine (depuis 2002)

b. Description des activités professionnelles non juridiques

- **Premier vice-président de l'Association ukrainienne de droit international (depuis décembre 2017)**
- **Membre du Conseil d'administration du Centre d'experts pour les droits de l'homme, Kiev, Ukraine (depuis 2018)**
- Membre du Comité de rédaction de l'Annuaire biélorusse de droit international (Minsk) – 2015
- Membre du Comité de rédaction, *Міжнародне право / International Law* (2012–2014)
- Membre du Comité de rédaction de la Revue internationale de la Croix-Rouge (Genève/Oxford) – 2011–2015
- Membre du Comité de rédaction, *Альманах міжнародного права / L'Almanach de droit international* (2011–2013)
- **Membre du Comité de rédaction des Studii Juridice Universitare (Chisinau) – depuis 2010**
- **Membre du Comité de rédaction, Український часопис міжнародного права / Ukrainian Journal of International Law (depuis 2000)**
- Rédacteur en chef, Annuaire ukrainien de droit international (2007–2010)
- Rédacteur en chef de la série «Bibliothèque du département de droit international» (2004–2014)
- Membre du Comité de rédaction de *Romanian Journal of Legal Medicine* (2015–2016)
- Membre du Comité de rédaction, *Міжнародне правосуддя / International Justice* (Moscou) – 2012–2013
- Secrétaire académique, Association ukrainienne de droit international (2007–2017)

- Assistant du Représentant permanent du Président de l'Ukraine auprès de la Verkhovna Rada (Parlement) d'Ukraine (2002–2005)
- Assistant du Président de la Commission parlementaire sur la politique juridique de la Verkhovna Rada (Parlement) d'Ukraine (2000–2002)

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

Depuis plus de 20 ans, je fais des recherches et j'enseigne le droit international des droits de l'homme et le droit du Conseil de l'Europe, ainsi que le droit international humanitaire et le droit international pénal.

En tant que membre et Président du CPT, j'ai acquis une expérience directe et vaste tant dans le domaine des droits de l'homme que dans l'application pratique de la Convention européenne des droits de l'homme et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme à la situation des personnes privées de liberté. J'ai visité des centaines de lieux de privation de liberté en Europe, j'ai participé à la rédaction de plus de 40 rapports de visite et à l'adoption de plus de 170 rapports de visite du CPT. J'ai mené de nombreux entretiens avec les autorités compétentes (au niveau ministériel mais aussi au niveau du Premier ministre) sur les mesures visant à mettre en œuvre les recommandations du CPT et les arrêts correspondants de la Cour européenne des droits de l'homme. J'ai également participé à l'élaboration des normes du CPT relatives à la prévention des mauvais traitements des personnes privées de liberté. De plus, j'ai participé à la préparation de plusieurs échanges de vues entre la Cour européenne des droits de l'homme et le CPT et j'ai représenté le CPT lors de ces échanges. En outre, j'ai représenté le CPT dans les échanges de vues avec le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ainsi qu'avec la Commission permanente et la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, dans les réunions des chefs des organes consultatifs et de suivi du Conseil de l'Europe, ainsi que dans les réunions avec divers organes et institutions des Nations Unies et de l'Union européenne.

En tant que consultant international, je travaille pour des projets sur les droits de l'homme soutenus par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne à l'intérieur et à l'extérieur de la zone du Conseil de l'Europe, en me concentrant sur les droits humains des personnes privées de liberté et les violations des droits humains dans le cadre des conflits armés. J'ai formé des juges, des procureurs et des membres des mécanismes nationaux de prévention en Géorgie, en Moldova et au Kazakhstan.

Au niveau national, je dispense régulièrement des formations sur les questions relatives aux droits de l'homme aux juges de divers tribunaux (des tribunaux de première instance à la Cour suprême d'Ukraine), aux procureurs, aux membres du mécanisme national de prévention et du Bureau du Médiateur et au personnel du Secrétariat de la Verkhovna Rada (Parlement) d'Ukraine. J'ai également donné des conseils sur des questions relatives aux droits de l'homme au Médiateur pour les enfants d'Ukraine, à des parlementaires, à des procureurs et à des juges.

VI. Autres activités

- Vice-Directeur des activités académiques, Institut des relations internationales, Université nationale Taras Shevchenko de Kiev (décembre 2008 – décembre 2010)
- Secrétaire du Conseil académique, Institut des relations internationales, Université nationale Taras Shevchenko de Kiev (septembre 2007 – janvier 2009)
- Secrétaire du Conseil académique spécialisé (droit international), Institut des relations internationales, Université nationale Taras Shevchenko de Kiev (2004–2009)
- **Membre de la Société européenne de droit international**
- **Membre de la Société américaine de droit international**

VII. Travaux et publications

J'ai publié 91 ouvrages et articles, dont les suivants:

- Un espace juridique européen. Le concept et les questions contemporaines. Une monographie. Kiev, 2005 (en ukrainien).
- L'application de l'article 3 de la CEDH par la Cour européenne des droits de l'homme et la jurisprudence du Comité européen pour la prévention de la torture, Cour européenne des droits de l'homme. Jurisprudence / Numéro 1, partie 3, Article 3 de la CEDH, Kiev, 2011 (en ukrainien).

- Cour européenne des droits de l'homme et le droit international humanitaire: Le droit à la vie, Aktualni problemy mizhmarodnykh vidnosyn, 2011, numéro 100, première partie (en ukrainien).
- Arrêt de Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Vinter et autres c. Royaume-Uni: un commentaire (avec Olena Kucher), International Justice Journal (Moscou), 2014, n° 1(9) (en russe).
- Obligations positives en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme et complémentarité positive en vertu du Statut de Rome: possibilités d'interaction, National Security and Defence Journal, n° 5-6 (163-164), 2016 (en ukrainien).
- Le droit humanitaire devant les cours et tribunaux internationaux: La fragmentation institutionnelle est-elle dangereuse?, International Justice Journal (Moscou), 2012, n° 1(2) (en russe).
- Droit international humanitaire: dans quelle mesure les possibilités de justice internationale sont-elles limitées?, International Justice Journal (Moscou), 2012, n° 2(6) (en russe).
- Les civils dans les conflits armés: la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, Les civils dans les conflits armés contemporains – Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego, 2017 (en anglais, polonais et ukrainien).
- Les droits des personnes privées de liberté dans le contexte de la pandémie de COVID-19: le dialogue entre le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants avec les États membres du Conseil de l'Europe, Ukrainian Journal of International Law. 2020, n° 2. P. 74-76 (en ukrainien).
- Gnatovskyy, M. Le contrôle des lieux de privation de liberté en Europe fondé sur le droit international: quelques observations générales, e-legal, Revue de droit et de criminologie de l'Université libre de Bruxelles, Volume n° 2, avril 2019 (en anglais).

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue:									
ukrainien	x			x			x		
b. Langues officielles:									
anglais	x			x			x		
français	x				x			x	
c. Autres langues:									
russe	x			x			x		
polonais		x				x			x
allemand			x			x			x

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans [la deuxième] langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat

Je considère que mon niveau de connaissance du français est suffisant (niveau C1 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues tel qu'établi par les résultats des examens passés lors de la procédure nationale de sélection en 2021).

X. Autres éléments pertinents

Si j'étais élu juge à la Cour, je m'engage à démissionner de mes fonctions de membre du CPT avant de prendre mes fonctions de juge.

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu juge à la Cour

Je confirme que je m'installerais de manière permanente à Strasbourg si j'étais élu juge à la Cour.

Annexe 2 – Oleksandr MERZHKO

CURRICULUM VITAE²

I. Données personnelles

Nom, prénom: Merezhko Oleksandr

Sexe: masculin

Date et lieu de naissance: 14 février 1971, Bobrynets, Ukraine

Nationalité: ukrainienne

II. Éducation et qualifications académiques et autres

- Spécialiste en droit international (1994)
- Candidat en sciences juridiques (doctorat) en droit international (1996)
- Docteur en sciences juridiques (habilitation) en droit international (2002)
- Professeur de droit international (2008)
- Professeur à l'Université Jean-Paul II de Lublin (Pologne, 2005-2011)
- Professeur à la Jindal Global University (Inde, 2017-2018)
- Professeur à l'Université Andrzej Frycz Modrzewski de Cracovie (Pologne, 2011-2017)
- Professeur invité à la Graduate School of International Studies (Université de Denver) en 1996
- Titulaire de la Chaire de droit à l'Université nationale de linguistique de Kiev (2011-2019)
- Titulaire de la Chaire de droit international à l'Université d'économie et de droit «KROK» (2005-2011)
- Professeur à l'Institut des relations internationales de Kiev (1998-2004)
- Professeur associé, directeur adjoint de la Chaire de politique étrangère à l'Académie diplomatique d'Ukraine (1997-1998)
- Fulbright Scholar en 2004-2005 et 2010-2011 au Woodrow Wilson Center (Washington D.C.)
- Programme de développement du corps professoral junior en 2000-2001 (Penn State Dickinson Law School)

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités juridiques

b. Description des activités juridiques non judiciaires

- Président de la commission des affaires étrangères et de la coopération interparlementaire de la Verkhovna Rada d'Ukraine
- Président de la sous-commission de droit civil de la commission de la politique juridique de la Verkhovna Rada d'Ukraine (2019-2020)
- Membre de la délégation ukrainienne pour les travaux de la 75^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies
- Membre du Conseil national des réformes

c. Description des activités professionnelles non juridiques

- Membre du groupe inter-factionnel «Égalité des chances» de la Verkhovna Rada d'Ukraine

2. Les fonctions ou missions exercées actuellement sont en caractères gras.

- Membre de la commission d'enquête temporaire de la Verkhovna Rada d'Ukraine
- Membre du comité de rédaction fondateur d'Oxford Bibliographies in International Law
- Membre du comité éditorial de «Jus Gentium: Journal of International Legal History»

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

- Chef adjoint de la délégation ukrainienne au Groupe de contact trilatéral (OSCE, Russie, Ukraine)
- Membre de la délégation ukrainienne à l'APCE
- Vice-président de l'APCE (2020, 2021)
- **Membre titulaire: commission des questions juridiques et des droits de l'homme (depuis le 27/01/2020)**
- **Vice-président: Sous-commission des droits de l'homme (depuis le 22/03/2021)**

V. Activités publiques

a. Fonction publique

Membre du conseil d'administration du cercle ukrainien de Fulbright.

b. Postes élus

Député du peuple (membre du parlement) de la Verkhovna Rada d'Ukraine.

Postes occupés dans un parti ou un mouvement politique

Membre du Conseil Politique du Parti «Serviteur du Peuple».

VI. Autres activités

ONG «Institute of Direct Democracy», 2018-2019, Recherche dans le domaine de la démocratie directe et de ses institutions.

VII. Publications et autres travaux

18 livres et 150 articles scientifiques.

- Protection forcée des droits de l'homme: la question de la légitimité en droit international, Kiev: «Naukova dumka», 1998 (monographie en ukrainien en co-auteur avec M. Nelip).
- Théorie psychologique du droit international (public et privé), Odesa: Fenix, 2012 (monographie en langue russe).
- «Annexion de la Crimée par la Russie – Contradictions de la nouvelle doctrine russe du droit international», Heidelberg Journal of International Law (ZaoRV) 75 (2015), P. 167-194.134.
- «Idéologie du libéralisme et du droit international», Annuaire balte de droit international, Vol. 15, 2015, P. 55-61.
- «La loi de l'interaction des systèmes de droit en tant que branche de la science juridique comparée», The Journal of Comparative Law, Vol. Dix, Numéro un, 2013, P. 122-129.
- «Le père non reconnu du freudo-marxisme: la théorie socio-psychologique de l'État et du droit de Mikhail Reisner» dans la monographie Russian Legal Realism, Springer 2018, p. 147-157.
- «Aspects du droit international du principe de démocratie» dans Law of Ukraine (Legal Journal), 2018, p. 44.
- «Herméneutique juridique et méthodologie du droit» dans Evropsky politicky a pravni diskurz, 2014, 1 Numéro 2, p. 4-10.
- «Théorie psychologique du droit et de l'économie de Petrazycki» dans le Journal of Comparative Law (n° 1, 2019).

- «Le mystère de la souveraineté de l'État en droit international» dans le Journal de droit de l'Université Saint Louis 64, 23, 2019.

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue:									
ukrainien	x			x			x		
b. Langues officielles:									
anglais	x			x			x		
français		x				x			x
c. Autres langues:									
russe	x			x			x		
polonais	x			x			x		

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans [la deuxième] langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat

Oui, je confirme.

X. Autres éléments pertinents

J'ai une vaste expérience de l'enseignement du droit international dans des pays tels que: l'Ukraine, la Pologne, les États-Unis, l'Inde, l'Arménie (École diplomatique d'Erevan), l'Azerbaïdjan (Université d'État de Bakou).

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu juge à la Cour

Oui, je confirme.

Annexe 3 – Gaiane NURIDZHANIAN

CURRICULUM VITAE³

I. Etat civil

Nom, prénom: Nuridzhanian, Gaiane

Sexe: féminin

Date et lieu de naissance: 19 septembre 1985, Région de Ternopil, Ukraine

Nationalité: ukrainienne

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

ETUDES

- University College de Londres (2015-2020)
- Doctorat délivré en avril 2020 (sans corrections); Financement: Bourse de recherche de la Faculté de droit; Sujet d'étude: droit international public; thèse de doctorat: «*Ne bis in idem* dans le Statut de Rome de la Cour pénale internationale» Superviseurs: Professeur Roger O'Keefe et Professeur Kimberley Trapp
- Université de Cambridge, Newnham College (2013/2014)
- LLM (droit international) (First Class) (Classement: 28 sur 227 candidats); Financement: Cambridge Trust Scholarship; Sujets d'étude: Droit international public; Règlement des différends internationaux; Droit international des droits de l'homme; Droit international pénal (thèse); Droit des conflits armés; Mémoire de maîtrise: «Décision sur les réparations dans l'affaire *Lubanga* dans la perspective du principe des droits de l'homme de la présomption d'innocence»; Superviseur: Professeur Roger O'Keefe
- Université internationale de Kiev (2002-2007)
- Diplôme de master en droit international public (avec distinction)
- Diplôme de licence en droit international/relations internationales (avec distinction)

VISITES DE RECHERCHE

- **Chercheuse invitée à l'UiT – l'Université arctique de Norvège (2020-actuellement)**
- Chercheuse invitée au Centre norvégien des droits de l'homme (2017-2018)

AUTRES DIPLOMES ET CERTIFICATS

- Les concepts constitutionnels fondamentaux et les affaires principales de la Cour suprême des États-Unis, Université de Pennsylvanie (cours en ligne) (mars 2018)
- Le droit international en action: l'arbitrage des différends internationaux, Université de Leiden (cours en ligne) (février 2018)
- Académie de Nuremberg en droit international pénal (août 2016)
- Académie de droit international de La Haye en droit international public (juillet 2016)
- Université d'été en droit international pénal, droit humanitaire et droits de l'homme, Université de Salzbourg (août 2013)
- Cours d'été sur le système européen de protection des droits de l'homme, Université européenne Viadrina (septembre 2005)

3. Les fonctions ou missions exercées actuellement sont en caractères gras.

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

Cour européenne des droits de l'homme (Strasbourg, 2008 – 2012)

J'ai travaillé en tant que juriste junior au Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme pendant quatre ans. Mes tâches consistaient à traiter les affaires introduites devant la Cour contre l'Ukraine; à maintenir la correspondance avec les parties à la procédure; rédiger des projets de décisions de la Cour dans des affaires prétendument irrecevables; rédiger des projets d'arrêts de la Cour dans les affaires concernant des violations simples de la Convention et, sous la supervision d'un juriste supérieur, dans les affaires soulevant des questions complexes au regard de la Convention.

b. Description des activités juridiques non judiciaires

Université nationale de Kiev Mohyla Academy, Faculté de droit (janvier 2020 – actuellement)

Je travaille en tant que maître de conférences au Département de droit international et européen, où j'organise les cours et enseigne en droit européen des droits de l'homme, droit international pénal et introduction au droit américain. Je dirige également une série de conférences en droit européen des droits de l'homme conçues pour permettre aux étudiants de rencontrer des spécialistes et praticiens du droit international et des droits de l'homme.

Cour pénale internationale (La Haye, mars-juillet 2019)

J'ai travaillé à la CPI en tant que juriste dans le cadre du programme financé par la Commission européenne et conçu pour offrir des opportunités professionnelles aux juristes venant des pays faisant l'objet d'une enquête ou d'un examen préliminaire par la CPI. J'étais l'une des sept professionnels choisis parmi plusieurs milliers de candidats pour participer à l'édition 2019 du programme.

J'ai travaillé en tant que rédactrice de la base de données sur la jurisprudence de la CPI (CLD). Cette base de données sur la jurisprudence de la CPI est conçue pour aider les publics internes et externes de la Cour à mener des recherches sur la jurisprudence de la Cour depuis sa création. Mon travail consistait à analyser les décisions de la Cour, à identifier et à extraire les déclarations pertinentes sur des questions juridiques.

University College de Londres (Royaume-Uni, 2016-2017)

J'ai travaillé en tant qu'assistante d'enseignement à la Faculté de droit de l'University College de Londres, où j'ai enseigné le droit international public en licence et le droit international pénal en master.

Comité consultatif international sur l'Ukraine, Conseil de l'Europe (Kiev-Strasbourg, 2014-2015)

Le Comité consultatif international est un organe *ad hoc* créé à l'initiative du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et chargé de veiller à ce que les enquêtes sur les incidents violents qui ont eu lieu à Maidan (Kiev) entre novembre 2013 et février 2014, ainsi que sur les événements tragiques à Odessa le 2 mai 2014, satisfassent à toutes les exigences de la Convention européenne des droits de l'homme et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

J'ai travaillé au Comité en tant que juriste. Mes fonctions consistaient à conseiller les membres du Comité sur les questions pertinentes du droit ukrainien et de sa compatibilité avec les normes relatives aux droits de l'homme. J'ai aussi aidé à organiser, préparer et tenir les missions d'enquête du Comité en Ukraine. Ces missions consistaient en des rencontres et des échanges avec les autorités chargées des enquêtes (procureurs, police, services de sécurité), d'autres agents de l'Etat (ministère de la Justice, ministère de la Santé, commissaire parlementaire aux droits de l'homme, membres du parlement national), des représentants des victimes et des ONG. Plus précisément, j'ai préparé les questions à poser par les membres du Comité aux acteurs concernés afin de recueillir des faits ainsi que d'évaluer l'état de l'enquête menée par les autorités ukrainiennes; j'ai rédigé des notes sur les informations recueillies et établi des rapports sur les mesures à prendre pour l'exécution du mandat du Groupe. Enfin, j'ai assisté le Comité à rédiger ses deux rapports portant sur la conformité des enquêtes sur les violences de Maidan et d'Odessa avec les exigences de la CEDH. Ces rapports du Comité ont été cités par la Cour européenne des droits de l'homme dans ses arrêts suivants: *Polyakh et autres c. Ukraine*, *Grubnyk c. Ukraine*, *Lutsenko et Verbytskyi c. Ukraine*, *Shmorgunov et autres c. Ukraine*, *Kadura et Smaliy c. Ukraine*.

Cambridge Pro Bono Project (Cambridge, Royaume-Uni, 2013-2014)

En tant que chercheuse à Cambridge Pro Bono Project, j'ai mené des recherches dans le cadre d'un accord de coopération entre le Projet et la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

Hebrew Immigrant Aid Society (Kiev, 2012-2013)

Hebrew Immigrant Society à Kiev (HIAS) est une organisation qui fournit de l'assistance juridique aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. J'ai travaillé en tant que juriste à HIAS où j'assistais les réfugiés et les demandeurs d'asile à introduire leurs requêtes devant la Cour européenne des droits de l'homme. J'ai également été impliquée dans la formation des avocats, des fonctionnaires et des juges nationaux sur l'application de la Convention européenne des droits de l'homme. Parmi mes tâches figuraient également des activités liées à l'analyse de la législation nationale relative à la protection des migrants et des demandeurs d'asile et la rédaction de propositions d'amendement de la législation pertinente à la lumière de la Convention et des normes de l'Union européenne.

c. Description des activités professionnelles non juridiques

N/A

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

Depuis 2008, mes activités professionnelles et académiques, telles que décrites dans ce CV, sont dédiées aux droits de l'homme.

Entre 2008 et 2012, j'ai travaillé en tant que juriste au Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme et entre 2012-2013, en tant que juriste fournissant assistance juridique aux réfugiés et demandeurs d'asile dans l'introduction de leurs requêtes à la Cour.

Au cours de la période 2014-2015, j'ai travaillé en tant que juriste au Comité consultatif international sur l'Ukraine, un organisme créé à l'initiative du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe pour superviser les enquêtes sur les incidents violents commis lors de la révolution Euromaidan.

Entre 2015 et 2020, j'ai travaillé sur un projet de doctorat portant sur le principe de *ne bis in idem* en droit international pénal; il s'agit d'un domaine du droit international essentiellement en relation avec la responsabilité pénale pour les plus graves violations des droits de l'homme. En 2019, j'ai travaillé comme juriste invitée à la Cour pénale internationale à La Haye.

Enfin, depuis 2020, je travaille au Département de droit international et européen de l'Université nationale de Kyiv Mohyla Academy, où j'enseigne le droit européen des droits de l'homme, le droit international pénal et le droit américain, tout particulièrement sur les sujets de droits et de libertés constitutionnels. En plus de mes travaux universitaires, je donne des avis d'expert sur les questions de droits de l'homme à des organisations nationales et internationales. Par exemple, en 2019, j'ai corédigé un rapport sur la situation des droits de l'homme en Crimée publié par l'ONG Centre régional des droits de l'homme. En 2020, j'ai coécrit une étude sur l'état de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme rendues contre l'Ukraine à la demande de Pravo-Justice Project, un projet financé par l'Union européenne visant à promouvoir l'état de droit en Ukraine.

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

- **Membre du Conseil consultatif, module International Human Rights (CEDH), Oxford Reports on International Law (novembre 2020-actuellement)**
- Membre du Conseil d'experts sur la non-discrimination et la protection des droits des minorités au Bureau du Commissaire parlementaire aux droits de l'homme en Ukraine (2012-2013)

b. Mandats électifs

N/A

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

N/A

VI. Autres activités

- **Juge, Concours de plaidoirie de la Cour pénale internationale (2021)**
- Juge, Concours de plaidoirie sur le droit de l'homme européen (2019, 2020)
- Juge, séries nationales (Royaume-Uni) du concours de plaidoirie en droit international de Philip C. Jessup, Royaume-Uni (2019)
- Juge, séries nationales (Ukraine) du concours de plaidoirie en droit international de Philip C. Jessup, Ukraine (2018, 2019)
- Coorganisatrice, UCL Postgraduate and Early Careers Conference (2016/2017)
- Coéditrice, UCL Law Journal Blog (2016/2017)
- Rédactrice, UCL Journal of Law and Jurisprudence (2015/2016)
- Rédactrice, International Law Observer Blog (2013/2014)
- Stagiaire, Parlement du Canada (2005, 2006)

VII. Travaux et publications

- 'A second bite at the cherry: A case for introducing revision of tainted acquittals into the Rome Statute' (l'évaluation par les pairs en attente)
- 'Ne Bis In Idem in Article 20(3) of the Rome Statute and Non-State Courts', *The Law & Practice of International Courts and Tribunals*, Volume 18 (Issue 2) (2019)
- 'Crimea in International Courts and Tribunals: Matters of Jurisdiction' in *Max Planck Yearbook of United Nations Law*, Volume 21 (2017)
- Katanga Case, Max Planck Encyclopedia of Public International Law (May 2020)
- Ne bis in idem, Max Planck Encyclopedia of Comparative Constitutional Law (October 2019)
- Olga Dubinska, Gaiane Nuridzhanian, 'Forced Displacement from Crimea and its Human Rights Aspects' published by the Regional Centre for Human Rights (December 2019)
- Sergiy Zayets, Gaiane Nuridzhanian 'The annexation of Crimea: Continuing interference with rights guaranteed under the European Convention on Human Rights', *European Human Rights Advocacy Centre* (26 April 2019)

VIII. Langues

Langue	Lu				Ecrit			Parlé	
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue: ukrainien	x			x			x		
b. Langues officielles: anglais	x			x			x		
français	x				x		x		
c. Autres langues: russe	x			x			x		
portugais			x			x			x
polonais			x			x			x
italien			x			x			x
norvégien			x			x			x

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans [la deuxième] langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élue juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat

X. Autres éléments pertinents

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élue juge à la Cour

Je confirme que je m'installerais de manière permanente à Strasbourg si j'étais élue juge à la Cour.